



8^e SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES
26 – 30 septembre 2022, Budapest, Hongrie

« Renforcer la conservation des voies de migration dans un monde en mutation »

MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AU COVID-19
LIGNES DIRECTRICES POUR LES PARTICIPANTS

NB : ces lignes directrices mises à jour le 1er septembre 2022 sont susceptibles d'être révisées en fonction du statut de la pandémie de COVID-19

Contexte

La 8^e session de la Réunion des Parties à l'AEWA (MOP8) se déroulera dans le contexte de la pandémie mondiale actuelle de COVID-19. La pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur de nombreux fronts, notamment la santé mondiale, les voyages et les relations interpersonnelles. Grâce à une meilleure compréhension de la propagation et des mesures de contrôle relatives au COVID-19, il est désormais possible d'organiser des rencontres interpersonnelles plus sûres, basées sur une mise en œuvre et un respect efficaces des mesures préventives de santé publique.

Les présentes lignes directrices sont basées sur l'expérience acquise lors des réunions organisées en 2022 par le PNUE et les AME/MEAs liés à la biodiversité. Il est difficile de prévoir précisément l'évolution de la situation. Compte tenu de cette incertitude, nous avons décidé de privilégier une approche adaptative et certaines des mesures préventives pourraient être modifiées d'ici le 26 septembre.

En Hongrie, le gouvernement hôte travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat PNUE/AEWA pour faire face à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la prochaine MOP. La santé et la sécurité des participants pendant la MOP8 sont une priorité essentielle pour le Secrétariat PNUE/AEWA et le gouvernement hôte. Ce guide a été rédigé pour informer tous les participants des mesures de prévention et de réduction des risques liés au COVID-19 mises en place pour la MOP8. Il passe également en revue le code de conduite COVID-19, résumant ce qui est attendu des délégués et autres participants pendant la durée de la conférence.

Du respect de ces consignes dépend la tenue de la réunion en toute sécurité !

PORTÉE DES DIRECTIVES

Les présentes directives COVID-19 sont applicables à tous les participants qui assistent en personne à la MOP8 et aux événements organisés en marge de celle-ci (événements parallèles, réceptions, etc.).

Le code de conduite afférent est également applicable à tous ces participants, qui sont censés s'engager à respecter les mesures de prévention et de réduction des risques liés au COVID-19 pendant ces événements.

Ces directives feront l'objet d'une mise à jour pendant la MOP à la lumière de l'évolution de la pandémie de COVID-19, et pourront être assouplies, renforcées ou complétées par des conseils spécifiques supplémentaires sur la base des informations fournies par le gouvernement hôte, et au vu de l'évolution des avis médicaux.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT VOTRE ARRIVÉE :

ENREGISTREMENT / STATUT VACCINAL COVID-19

La vaccination contre le COVID 19 n'est plus obligatoire mais il est fortement recommandé de se faire vacciner pour votre propre sécurité. Le Secrétariat ne sera pas en mesure de couvrir les frais d'une hospitalisation. Ainsi, la vaccination est le meilleur moyen d'éviter de forts symptômes pouvant conduire à une hospitalisation.

Veillez vérifier auprès de votre compagnie aérienne si un test ou une preuve de vaccination est nécessaire avant l'embarquement.

ARRIVÉE EN HONGRIE

Depuis le lundi 7 mars 2022, les voyageurs peuvent entrer en Hongrie sans avoir besoin de certificats de vaccination ou d'immunité, ni d'aucun test ou d'obligation de quarantaine.

Nous recommandons à tous les participants à la réunion de vérifier, avant de voyager, les informations concernant les voyages et les exigences COVID-19, qui se trouvent sur les sites Web suivants :

<https://www.police.hu/en/content/information-on-general-rules-of-border-crossing>

<https://visithungary.com/category/covid-19-information>

MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION DU COVID-19 POUR TOUS LES PARTICIPANTS ASSISTANT EN PERSONNE À LA RÉUNION

MESURES PRÉVENTIVES ESSENTIELLES :

Les participants à la réunion doivent éviter de s'exposer au COVID-19, en adoptant des mesures sanitaires préventives à tout moment. Ces mesures préventives sont résumées ci-dessous :

- **Tous les participants sont priés de se tester chaque jour avant d'accéder au lieu de la réunion.** À cet effet, des autotests antigéniques seront disponibles et distribués à tous les participants pendant la durée de la réunion, à un guichet situé près du bureau d'inscription. Avant d'être autorisé à s'inscrire, chaque participant sera invité à passer le test (qui prend 15 min), avant. Si vous faites un test le jour de votre inscription avant de venir sur place, vous êtes prié de prendre une photo du résultat et de présenter cette photo au contrôle. Chaque jour, un autocollant de couleur différente sera ajouté au badge. Après votre inscription et pour les jours de réunion restants, vous êtes prié de faire l'autotest à votre hôtel, de prendre une photo après 15 minutes et au plus tard après 30 minutes (car le résultat pourrait être faussé), et de présenter cette photo chaque matin au contrôle. Vous recevrez un nouvel autocollant de couleur si le test est négatif. Si vous n'êtes pas en mesure de prendre une photo, vous

êtes prié d'apporter le test dans un sac en plastique, mais ce n'est pas recommandé. Tous les participants sont tenus de se tester, qu'ils présentent ou non des symptômes..

- Restez à votre hôtel ou à votre résidence si votre test est positif OU si vous avez de la fièvre OU si vous vous sentez mal de quelque façon que ce soit, car les tests ne sont pas fiables à 100 %. Il est préférable de manquer un jour de la réunion plutôt que de créer un foyer épidémique.
- Évitez les contacts rapprochés avec d'autres personnes à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de réunion afin de limiter l'exposition potentielle au COVID-19.
- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou utilisez un désinfectant à base d'alcool pour l'hygiène des mains. Des dispositifs d'hygiène des mains seront fournis pendant la durée de la réunion sur le lieu de la MOP8.
- Portez un masque facial bien ajusté (masque chirurgical standard, FFP2 ou KN95) qui couvre entièrement la bouche ET le nez. Le masque doit être porté avant, pendant et après la réunion et dans tous les espaces publics partagés. Des masques FFP2 seront disponibles au bureau d'inscription.
- Nous avons privilégié une bonne aération sur le lieu de réunion. Cependant, vous devez éviter tout espace mal aéré, notamment à l'hôtel ou lors d'interactions extérieures. Dans la mesure du possible, veillez à ce que les fenêtres de votre hôtel ou de votre résidence restent ouvertes afin de favoriser une aération optimale.
- Comportez-vous comme il se doit lorsque vous toussiez ou éternuez : veillez à couvrir votre bouche avec un mouchoir jetable ou avec votre coude.
- Ces mesures de prévention du COVID-19, approuvées par l'OMS, sont applicables à toutes les personnes, quel que soit leur statut vaccinal.

ACTIONS SPÉCIFIQUES À ENTREPRENDRE AVANT LA RÉUNION

Préparez-vous avant d'assister à la réunion :

- Familiarisez-vous avec la situation actuelle relative au COVID-19 à partir de sources fiables telles que l'OMS et les autorités hongroises. Veuillez consulter les exemples de liens ci-dessous :
 - [WHO COVID-19 info](#)
 - [WHO Africa Dashboard](#)
 - <https://visithungary.com/category/covid-19-information>
- Lisez attentivement ce dossier d'information sanitaire relatif à COVID-19.
- Partagez vos coordonnées avec l'organisateur de la réunion. Ces coordonnées comprendront votre nom complet, votre numéro de téléphone portable et votre adresse électronique, ainsi que les coordonnées de votre hôtel/résidence. Ces informations seront à la disposition des organisateurs de la réunion au cas où la recherche des contacts serait nécessaire. La recherche des contacts, qui est une procédure importante de contrôle de la maladie, sera entreprise si un participant en personne est diagnostiqué comme infecté par le COVID-19.
- Assurez-vous d'avoir sur vous les informations relatives à votre assurance maladie et votre carte d'assuré(e) lorsque vous assistez à la réunion. Cela peut être important si une assistance médicale externe ou une hospitalisation est nécessaire.
- Vérifiez votre état de santé de près avant d'assister aux réunions en personne. Prenez note de tout symptôme de type Covid-19, notamment une sensation de fièvre ou une température réelle mesurée de 37,5C (99,5F) ou plus. Si vous présentez l'un des symptômes mentionnés, il vous est conseillé de prendre les mesures suivantes
 1. Restez à la maison OU restez dans votre chambre d'hôtel.
 2. Faites savoir que vous ne pourrez pas assister aux réunions.
- Faites un test antigénique rapide COVID-19 chaque matin avant d'assister aux réunions en personne. Ces kits de test antigénique rapide (dispositifs à flux latéral) seront fournis lors de l'inscription à la MOP8.

- N'assistez à aucune réunion en personne si vous vivez actuellement avec une personne en isolement dans le cadre du COVID-19 OU si vous avez été en contact avec une personne diagnostiquée comme étant atteinte du COVID-19 au cours des 14 jours précédents.

MESURES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ SUR LES LIEUX DE LA RÉUNION :

Pour améliorer la santé et la sécurité des participants à la réunion, les mesures suivantes seront mises en place :

- **Obligation de porter un masque facial dans l'enceinte de la MOP8 :** les participants à la réunion devront porter un masque facial à tout moment, à l'exception des cas où un participant fait une déclaration, boit ou prend un repas. Les participants doivent être conscients de ce qu'il faut faire et ne pas faire en matière de port de masque facial. C'est actuellement le meilleur moyen de se protéger soi-même, mais aussi de protéger tous les participants.
- **Mesures d'hygiène pour les mains :** du savon et de l'eau seront disponibles dans les toilettes. Des désinfectants pour les mains à base d'alcool seront disponibles dans la salle de conférence.
- **Disposition des sièges définie sur les lieux de réunion :** il est conseillé aux participants de respecter la disposition des sièges et les limites applicables au nombre de délégations, afin d'éviter tout encombrement sur les lieux de réunion. Les participants à la réunion doivent faire preuve de prudence en appliquant des mesures de distanciation physique pendant les réunions et lors de toute interaction mutuelle en dehors du lieu de réunion. Il ne doit pas y avoir de poignées de main, d'accolades ou de contacts similaires à haut risque.
- **Annonces régulières sur les précautions COVID-19 et leur observation :** les annonces relatives aux mesures COVID-19 et à leur observation seront relayées au début de la conférence et de temps en temps par le personnel désigné.
- **Soutien médical COVID-19 :** un soutien médical sera disponible pendant la durée de la réunion.
- **Il est déconseillé de partager des objets communs pendant la réunion.** Ceci concerne les articles tels que microphones, stylos ou objets similaires. Le partage par inadvertance de tels objets doit être suivi de l'utilisation immédiate d'un désinfectant pour les mains à base d'alcool ou d'un lavage de mains à l'eau et au savon.
- **Nettoyage régulier du lieu de la réunion :** Les organisateurs de la réunion ont veillé à ce que les locaux de réunion soient régulièrement nettoyés, et tout spécialement les surfaces fréquemment touchées afin de limiter le risque de transmission du COVID-19.
- **Aération optimisée :** les locaux de réunion disposeront d'une aération naturelle ou artificielle adéquate.

QUARANTAINE ET ISOLEMENT EN RAISON DU COVID-19

- L'auto-quarantaine est le fait de se séparer des autres après un contact avec une personne atteinte du COVID-19. Une personne en quarantaine devra subir un test PCR COVID-19 pour confirmer si ladite exposition a entraîné une infection au COVID-19. L'auto-quarantaine est effectuée en surveillant de près sa santé pour détecter les symptômes du COVID-19. La quarantaine peut être effectuée à la maison ou à l'hôtel.
- L'isolement désigne le fait de se séparer des autres lorsqu'il est confirmé que vous êtes atteint du COVID-19. L'isolement est important non seulement pour maîtriser la propagation du COVID-19 mais aussi pour la surveillance, au cas où une intensification des soins médicaux serait nécessaire. L'isolement peut être effectué à domicile ou à votre hôtel.
- Dans les deux cas de quarantaine et d'isolement, il sera important d'assurer un suivi étroit avec le personnel du Secrétariat PNUE/AEWA afin de garantir une santé optimale aux participants et de les orienter rapidement vers une assistance médicale si nécessaire. Des personnes parlant anglais et français seront présentes. La collaboration avec le personnel médical des hôtels et du gouvernement

sera également importante pour assurer la santé et la sécurité de tous les participants et des clients des hôtels.

- Dans l'éventualité où des participants sponsorisés par le PNUE/AEWA seraient testés positifs et devraient donc s'isoler, le Secrétariat PNUE/AEWA fournira une indemnité journalière de subsistance (IJS/DSA) selon le taux standard des Nations Unies à Budapest pendant un maximum de 7 jours, moins en cas de test négatif (généralement dans les 5 jours). Cette IJS peut être utilisée pour couvrir l'hébergement, les repas, la majoration pour changement de billet et tout autre frais connexe. Le Secrétariat PNUE/AEWA ne sera pas en mesure de fournir un soutien financier supplémentaire.
- Le Secrétariat PNUE/AEWA ne sera pas en mesure de fournir une aide financière aux participants non sponsorisés dont le test de dépistage du COVID-19 est positif et qui doivent donc s'isoler.

SOUTIEN MÉDICAL PENDANT LA RÉUNION EN PRÉSENTIEL:

- Un soutien médical adéquat sera mis à disposition sur le site. Cela inclut un soutien médical d'urgence pour toutes les urgences, liées ou non au COVID-19. Le transfert par ambulance sera possible dans le cas où un participant aurait besoin d'une évaluation ou d'une admission d'urgence.
- Veuillez noter que les participants doivent contacter le Secrétariat PNUE/AEWA pour signaler tout diagnostic confirmé de COVID-19 pendant la durée de la réunion.

AUTOSURVEILLANCE APRÈS LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL

Actions à entreprendre après la clôture de la conférence :

Après la clôture des réunions en présentiel, les participants doivent surveiller leur santé de près pendant une période de 14 jours.

Annexe 1 : Liens supplémentaires d'information sur le COVID-19

1. [WHO COVID-19 Videos](#)
2. [Preventing COVID-19 infection at work](#)
3. [Prevent COVID-19- Do the 5!](#)
4. [Important hand hygiene steps](#)
5. [How to properly fit your mask](#)
6. [7 steps to prevent the spread of COVID-19](#)
7. [COVID-19 Importance of combined preventive measures](#)